



REÇU LE

13 DEC. 2017

DDTM Somme

**Dossier de demande d'Autorisation**

**Note complémentaire au  
Dossier**

**N° 80-2017-00246**

**Rubrique 1120 de la nomenclature Eau  
SCEA XP Productions**

**AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE**

Dossier n° 2017-01-00211 - AF42

Décembre 2017



## PREAMBULE

Ce document est une note complémentaire au dossier de demande d'Autorisation environnementale enregistré au guichet unique de la Police de l'eau de la Somme sous la référence 80-2017-00246 pour la demande d'Autorisation de prélèvement en eau souterraine de la SCEA XP Productions.

Suite au dépôt de ce dossier, l'administration a émis une demande de compléments (en annexe). Cette note a pour but de compléter le dossier déposé.

## Déclaration de changement de bénéficiaire

La déclaration de changement de bénéficiaire a été réalisée le 11 mai 2017. L'accusé réception de la déclaration de changement de bénéficiaire, datée du 24 août 2017, est reportée en annexe de cette note complémentaire.

## Système d'irrigation retenu

La SCEA XP Productions s'est toujours efforcée à tenir une conduite d'entreprise responsable.

L'irrigation est intégrée à cette règle et en voici quelques exemples :

- Depuis la première année ; l'hivernage, le diagnostic de fin de campagne, l'entretien préventif et les interventions sur les matériels sont réalisés par un prestataire spécialisé, lequel peaufine les réglages dès que nécessaire et sans tarder car distant de 2 km de l'exploitation.
- Nous rappelons au personnel et veillons tous à ne pas arroser les chemins, routes, autoroute et diffuseur autoroutier présents sur le terroir d'ABLAINCOURT-PRESSOIR ainsi que la ligne SNCF à LIHONS afin de respecter les citoyens, les règles de sécurité et d'économiser l'eau.
- Depuis plusieurs années, des amendements organiques (fumier de bovins) sont apportés massivement sur l'exploitation et ce, sans exportation de paille. Ceux-ci améliorent significativement la rétention en eau et limitent les besoins hydriques.
- Lors des préparations de terre au printemps, les façons culturales sont systématiquement refermées de sorte que seule l'humidité présente dans le sol suffise à faire lever les cultures.
- Les blés n'ont jamais été irrigués sur l'exploitation comme ce fut le cas localement lors de la campagne dernière (action superflue en limons profonds).
- Une rampe a été achetée au printemps 2017 afin de contrer la dérive et de réduire le volume consommé par des applications plus efficaces.
- Suite au coût prohibitif de l'étude de raccordement électrique à ABLAINCOURT-PRESSOIR, la SCEA a opté pour l'achat d'un nouveau moteur thermique.

Celui-ci permettra :

- de faire tourner 2 enrouleurs simultanément comme cela est déjà le cas sur son forage de LIHONS ce qui diminuera la consommation au m<sup>3</sup> pompé.
- d'entraîner un nouveau renvoi d'angle avec un rapport de 1.8 contre 1.5 en comparaison à l'ancienne installation, soit un régime inférieur de plus de 300 tours/mn et réduira ainsi la consommation de carburant.

Sur le plan environnemental :

- Bien que personne ne se soit manifesté depuis plus de 25 ans d'utilisation, le moteur sera insonorisé. Associé à un régime inférieur, le bruit sera drastiquement réduit notamment en direction des habitations les plus exposées aux vents dominants.
- Tel qu'il est indiqué page 36 du dossier, des haies seront implantées dès cet automne dans le cadre d'un accompagnement au verdissement renaissant du secteur et à la biodiversité qu'il induit.

## **Forage industriel**

Dans le dossier de demande d'Autorisation Environnemental, il est fait référence au forage BSS000ESQM (anciennement noté 00633X0167/F-2002 dans la Banque de Données du Sous-Sol (BSS)). Après enquête auprès du propriétaire de la parcelle où est situé l'emplacement de forage, celui-ci (mail joint en annexe) affirme ne pas avoir connaissance d'un forage industriel à l'endroit indiqué par le site infoterre. Un déplacement sur place confirme l'absence de forage à cet endroit.

Le dossier de demande d'Autorisation Environnemental a pris la cartographie dynamique du site infoterre (<http://infoterre.brgm.fr>) comme référence pour positionner les emplacements des forages tiers. Le forage indiqué à cet endroit sur le site infoterre n'existe donc pas (ou plus) sur le terrain.

## **Date des travaux d'électrification**

Une étude du coût de l'électrification a été réalisée pour le forage d'ABLAINCOURT PRESSOIR. Le coût prohibitif envisagé a contraint la SCEA XP Productions à opter pour un nouveau moteur thermique pour ce forage. Devant les résultats de cette première étude de coût, la SCEA XP Productions n'a pas engagé d'étude de coût pour le forage de LIHONS.

Ainsi, au final, il n'y aura pas d'électrification des forages de la SCEA XP Production.

Les pompes installées sur les deux forages resteront donc alimentées en énergie thermique. Sur chaque site, une cuve à paroi simple contient le carburant utilisé. Ces cuves sont toutes deux placées sur des bacs étanches permettant la retenue d'un volume supérieur au contenu des cuves.

## ANNEXES

- Demande de complément émise par l'administration
- Accusé réception de la déclaration de changement de bénéficiaire
- Echange de mail avec l'industriel propriétaire de la parcelle où est censée se trouver le forage BSS000ESQM





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Amiens, le 6 novembre 2017

Service de l'environnement et du littoral

SCEA Xp Productions

Bureau police de l'eau

21, rue Neuve

80 200 Soyecourt

Dossier suivi par : Philippe Despreaux  
Tel : 03 22 97 23 10 – Fax : 03 22 97 23 08  
[philippe.despreaux@somme.gouv.fr](mailto:philippe.despreaux@somme.gouv.fr)

**Objet :** Autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement  
Augmentation de prélèvement en eau souterraine à Ablaincourt-Pressoir et Lihons – Demande de compléments

**Référence :** Dossier référencé 80-2017-00246

**Pièce jointe :** Annexe demande de complément

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant un projet d'augmentation du volume de prélèvement en eau souterraine dans deux forages d'irrigation existants sur les communes d'Ablaincourt-Pressoir et Lihons.

À l'occasion de l'examen par les services instructeurs de votre dossier, des compléments sont nécessaires pour poursuivre l'instruction.

Je vous invite donc à me faire parvenir les éléments évoqués en annexe afin de pouvoir déclarer votre dossier complet et régulier.

Vous disposez d'un délai de 3 mois à compter de la date de signature du présent courrier pour nous faire parvenir ces différents éléments.

En l'absence de réponse de votre part dans le délai imparti, il sera fait opposition tacite à votre dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le service de police de l'eau en charge de l'instruction de votre dossier dont l'adresse est rappelée au bas de cette page, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de ces compléments, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jacques Banderier



**REGULARITE DU DOSSIER**

**DEMANDE DE COMPLEMENTS**

Le dossier ne peut être instruit en l'état car il présente des irrégularités, à savoir :

**Analyse du dossier :**

Le forage situé à Ablaincourt-Pressoir est connu sous le nom de Madame Catherine Merlier.

Le forage situé à Lihons est connu sous le nom de Monsieur Dominique Merlier.

L'opération consiste à augmenter le volume alloué sur l'ensemble des 2 forages situés à Ablaincourt-Pressoir et Lihons et augmenter le débit d'exploitation du forage situé à Ablaincourt-Pressoir.

Le forage tiers le plus proche du forage de Lihons est un forage industriel qui n'est pas utilisé depuis sa création en 2002.

Les pompes installées sur les forages d'Ablaincourt-Pressoir et Lihons sont actuellement alimentées en énergie thermique, il est prévu un raccordement électrique des installations.

**Votre projet n'est pas recevable en l'état et vous devez nous fournir les compléments et mesures suivantes :**

- Une déclaration de changement de bénéficiaire au nom de la SCEA XP Productions ,
- Le système d'irrigation retenu permettant de vérifier l'incitation aux économies d'eau,
- Une attestation de l'industriel indiquant la raison de la non utilisation de son forage à Lihons et si celui-ci sera utilisé à l'avenir,
- La date prévisionnelle des travaux d'électrification des forages d'Ablaincourt-Pressoir et de Lihons.







Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer      Amiens, le 24 août 2017

Service de l'environnement et du littoral

Bureau police de l'eau

Dossier suivi par : Philippe Despreaux  
Tel : 03 60 03 45 79 - Fax : 03 22 97 23 08  
[philippe.despreaux@somme.gouv.fr](mailto:philippe.despreaux@somme.gouv.fr)

Monsieur MERLIER Dominique  
Madame MERLIER Catherine  
21, rue Neuve  
80200 SOYECOURT

**Objet :**                    Accusé réception de changement de bénéficiaire

**Référence (s)**        80-2017-0021

**Pièce(s) jointe(s) :**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R.214-45 du Code de l'environnement, j'accuse réception de votre déclaration de changement de bénéficiaire reçu en date du 11 mai 2017.

Je prends acte que ce transfert concerne deux forages d'irrigation situés sur la parcelle cadastrée ZO n°5 – Sole de Vermandovillers de la commune de Ablaincourt Pressoir et sur la parcelle cadastrée ZO n° 17 – Au Bois de Maucourt de la commune de Lihons.

Je prends bonne note que le nouveau bénéficiaire est désormais SCEA XP Productions dont l'exploitation est située 21, rue Neuve à Soyécourt.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Responsable du Bureau  
de la police de l'eau,**

**Loïc PALMAS**



Objet **Fwd: RE: proposition modèle attestation forage : URGENT**  
De Catherine Merlier <scea.xpproductions@gmail.com>  
À <contact@montaclaireenvironnement.fr>  
Date 20.11.2017 18:16



*Bonsoir Monsieur,  
Voici la réponse de Mr Gurdebeke concernant ce forage.  
Cordialement.  
Dominique Merlier pour la SCEA XP Productions*

----- Message transféré -----

**Sujet :**RE: proposition modèle attestation forage : URGENT  
**Date :**Mon, 20 Nov 2017 14:17:49 +0100  
**De :**Jacky Gurdebeke <jacky@gurdebeke.com>  
**Pour :**'Catherine Merlier' <scea.xpproductions@gmail.com>

Je n'ai pas de forage dans ce secteur.

**Cordialement.**

S.A GURDEBEKE  
GURDEBEKE Jacky  
65 Boulevard Carnot  
60 400 NOYON  
Tel: 03 44 93 25 28  
Fax: 03 44 93 25 26  
Mobile: 06 07 16 49 30

**De :** Catherine Merlier [mailto:scea.xpproductions@gmail.com]  
**Envoyé :** lundi 20 novembre 2017 14:13  
**À :** Jacky Gurdebeke <jacky@gurdebeke.com>  
**Objet :** Re: proposition modèle attestation forage : URGENT

*Il s'agit du forage d'eau industrielle n°2 dans la partie texte et dans le cercle rouge de la PJ.*

*Cordialement.*

*D. Merlier*

Le 20/11/2017 à 10:20, Jacky Gurdebeke a écrit :

Monsieur Merlier ;

Je ne saurais pas vous déclarer dans la mesure où je ne connais pas l'emplacement et ni cette référence.

Cordialement.

S.A GURDEBEKE  
GURDEBEKE Jacky  
65 Boulevard Carnot  
60 400 NOYON  
Tel: 03 44 93 25 28  
Fax: 03 44 93 25 26  
Mobile: 06 07 16 49 30

-----Message d'origine-----

De : Catherine Merlier [mailto:scea.xpproductions@gmail.com]  
Envoyé : lundi 20 novembre 2017 10:10  
À : jacky@gurdebeke.com

07/12/2017

LWS Webmail :: Fwd: RE: proposition modèle attestation forage : URGENT

Objet : proposition modèle attestation forage : URGENT

Bonjour Monsieur,

Voici en PJ comme convenu sur mon message téléphonique le modèle d'attestation nécessaire à la poursuite de notre dossier DDTM.

Cordialement.

Dominique